







Publié le





## **DEPARTEMENT DU MORBIHAN COMMUNE DE MOREAC**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le Trente-et-un mars à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents: MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, LE FICHER Yoann, PUISSANT Séverine, LE TOHIC Morgane, LE NET Karine, MARZIN Mikaël, JOUANNIC Anne, **CAMPS Tristan, BOURALY Monique.** 

Absents: CANTE Ghislain (Pouvoir à M. Pascal ROSELIER), LE TOQUIN Stéphanie (Pouvoir à Mme Marie-Christine TALMONT), LAMOUR Véronique (Pouvoir à M. Maurice POUILLAUDE), RIQUELME Jean-Pierre (Pouvoir à Mme Marie-Pierre PICAUT), MOISDON Gabin (Pouvoir à M. Gérard STAEL), LORIC Emilie (Pouvoir à Mme Nathalie PICAUD), LORIC Franck (Pouvoir à M. Didier LE GAILLARD), DENIS David (Pouvoir à Mme Anne JOUANNIC), TALMONT David (Pouvoir à Mme Séverine PUISSANT).

Absents non excusés: LE PALLUD Sonia, LE HOUEZEC Romy.

Le Conseil Municipal a désigné Tristan CAMPS, benjamin de la séance, secrétaire de séance.

Date de convocation : 24 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 16

Votants: 25

## APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2023

Délibération n°2023\_31\_03\_01

Le Procès-verbal du 10 mars 2023 est soumis à l'approbation des membres du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE le procès-verbal de la séance du 10 mars 2023.

Fait et délibéré à Moréac, Le 04 avril 2023

Le Maire

